

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 28 janvier 2025 à 13 h 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) - IMMEUBLE L'EUROPÉEN - salle d'audience G - 7^{ème} étage

1 Promenade Jean Rostand - 93000 BOBIGNY - **EN UN SEUL LOT**

Un immeuble sis à **LIVRY-GARGAN (93190)**

9 allée Centrale

Cadastré **section C numéro 1.376**, lieudit « allée Centrale numéro 9 » pour 03a 47ca.

Une MAISON individuelle de 46,30 m² loi Boutin et 91.64 m² surface au sol totale, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : hall d'entrée, salon, cuisine, chambre - Au sous-sol : salle de bains, pièce à usage de stockage, buanderie, toilettes, chaufferie, une pièce à usage de bureau - Extérieur : **JARDIN**. Les lieux sont occupés le propriétaire.

Cette vente a lieu à la requête du **FONDS COMMUN DE TITRISATION ABSUS**, ayant pour société de gestion la société **IQ EQ MANAGEMENT** (anciennement dénommée **EQUITIS GESTION**), société par actions simplifiée immatriculée au RCS de Paris sous le n° 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 92 avenue de Wagram, et **représenté par son entité en charge du recouvrement, la société MCS TM**, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 982 392 722, ayant son siège social à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. **Venant aux droits du FONDS COMMUN DE TITRISATION QUERCIUS ayant pour société**

de gestion, la société IQ EQ MANAGEMENT (anciennement dénommée **EQUITIS GESTION**), et ayant la société **M.C.S. ET ASSOCIES** comme entité en charge du recouvrement, en vertu d'un bordereau de cession de créances conforme aux dispositions du Code monétaire et financier, en date du 31 janvier 2024, **le Fonds commun de Titrisation QUERCIUS venant lui-même aux droits de la banque CAIXA GERAL DE DEPOSITOS**, en vertu d'un bordereau de cession conforme aux dispositions du code monétaire et financier en date du 28 novembre 2019, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint-Denis.

MISE À PRIX : 125.000 € (CENT VINGT CINQ MILLE EUROS)

(outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente).

Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de la Seine Saint-Denis.

CONSIGNATION : 12.500 € suivant chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier Séquestre ou caution bancaire irrévocable.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (R.G. : 23/04234 - 24/10588) ou au Cabinet de **Maître Myriam CALESTROUPAT**, avocat poursuivant.

Fait et rédigé le 16 décembre 2024 à MONTREUIL, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 1/ À Maître **Myriam CALESTROUPAT**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, Avocat Associé de la SCPA **CALESTROUPAT - THOMAS & Associés**, 8 ter Boulevard Henri Barbusse - 93100 MONTREUIL - Tél. **01.48.58.17.06** - cabinet@fgtavocats.com, créancier poursuivant dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

2/ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de la vente est déposé.

3/ **Sur les lieux pour visiter le jeudi 16 janvier 2025 de 14 h 30 à 15 h 00** - 4/ Sur INTERNET : www.licitor.com.